



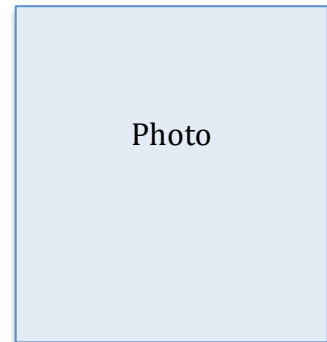
préparation  
aux écoles  
supérieures  
artistiques



préparation  
aux écoles  
supérieures  
de cinéma

Dossier d'inscription  
**2018 – 2019**

Dossier n°  
Reçu le



**Formation choisie** \_\_\_\_\_

- Art
- Cinéma

**Votre Etat civil** \_\_\_\_\_

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....

..... Tél fixe : .....

Email : ..... Tél portable : .....

**Vos parents** \_\_\_\_\_

Votre mère

Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....  
Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....  
..... Tél fixe : .....  
Email : ..... Tél portable : .....

Votre père

Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....  
Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....  
..... Tél fixe : .....  
Email : ..... Tél portable : .....

**Votre formation** \_\_\_\_\_

Quel est votre niveau scolaire ?

.....

Veillez nous indiquer vos études antérieures :

Année scolaire	Classe	Etablissement
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**Vos expériences** \_\_\_\_\_

Date	Lieu de l'activité	Activité exercée
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....



L'admission se fait sur entretien pédagogique et présentation d'un dossier artistique. Le dossier doit contenir au moins une dizaine de productions personnelles de votre choix (dessins, peinture, photographies, maquettes, textes, vidéos...). Ces travaux servent de support à une discussion avec un responsable pédagogique qui s'articule autour de votre motivation et de votre projet. Le dossier artistique est à joindre au formulaire d'inscription.

L'ensemble du dossier dûment complété est à envoyer à Plateau96/ Preparts 3bis avenue de Tervueren 1040 Bruxelles
--

Je soussigné(e) déclare sincères les informations portées ci-dessus, certifie avoir pris connaissance des tarifs \* et demande une inscription dans votre établissement pour la prochaine année scolaire 2018-2019.

Fait à ..... le.....

Lu et approuvé, signature du tuteur financier    Lu et approuvé, signature du candidat

## \* Tarifs année scolaire 2018-2019

### **Droit d'inscription** : 400 euros

Les droits d'inscription sont à verser au moment de l'inscription. Ces droits d'inscription ne sont remboursable que sous deux conditions : échec au CESS ou admission immédiate dans une école nationale supérieure d'art.

### **Frais de scolarité pour les étudiants belges et étrangers** : 3.900 euros

Les frais de scolarité sont à verser au plus tard le 15 septembre 2018. Une réduction de 5% est accordée en cas de versement anticipatif.

Des facilités de paiement peuvent être accordées ; les demandes sont soumises à la direction qui se réserve le droit de refuser

### **Le matériel :**

Preparts inclut dans le montant des frais de scolarité l'ensemble du matériel nécessaire au fonctionnement des ateliers techniques et de production (photo, vidéo, son, gravure, sérigraphie, construction, céramique, infographie, etc.). Ces ateliers sont ouverts tous les jours de la semaine, durant toute l'année scolaire, en accès illimité pour les étudiants.

Il est bien entendu qu'une base artistique personnelle ainsi que du matériel spécifique aux projets propres à l'étudiant restent indispensables.

### **Statut de l'étudiant**

Les étudiants de Preparts ont le statut étudiant qui leur donne droit aux allocations familiales, aux réductions dans les transports en communs et dans les institutions culturelles.